

RW/931/2023/3350/10064/404

Lot 404

Mesures prises au compas. Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Le débardage en long est interdit du 15/03 au 30/09 et favoriser le débardage au cheval entre les cloisonnements. L'axe des bois marqués 2 x appartient au lot suivant.

Nombre d'arbres total	387	--
Volume grumes	40,186	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	40,186	m³
Cube moyen	104	dm³
Circonférence moyenne	40,245	cm
Surface de coupe	6,191	ha
Contact	SCIUS Vincent, 0479/86.42.80	--
Triage	Triage De Dochamps	--
Propriétaire	Manhay Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	COU DE RAHISSE - cpe 9	--
Vente	Vente du Cantonnement de La Roche-En-Ardenne Mercredi 18 octobre 2023 à 19:00 Salle de la brasserie du parc chlorophylle rue des chasseurs ardennais 60 à Manhay	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Feuillus Divers		Chêne		Hêtre	
	Amélioration		Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal		Normal	
	Normal		Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	29		48		9	
35	63	5,062	46	4,100	4	0,450
45	65		42		4	
55	32	14,264	20	8,690	4	0,992
65	12	3,756	5	1,495	1	0,229
75	2	0,836	-		1	0,312
Total grumes	203	23,918	161	14,285	23	1,983
Houppiers/Taillis	-		-		-	